



N° de résolution
ou annotation

**Province de Québec
MRC de Maskinongé
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts**

Une séance ordinaire des membres du Conseil Municipal a eu lieu le 3 mai 2021 à 19h30, à huis clos dû à la pandémie COVID-19 tel que le permet le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. L'enregistrement audio de la séance est disponible sur le site web de la municipalité tel que demandé via l'arrêté ministériel 2020-099 du 03 décembre 2020.

À laquelle étaient présents :

- Monsieur Yves Robert
- Madame Lorraine L. Lambert
- Monsieur Pierre Picotte
- Monsieur Jean-Pierre Frappier
- Monsieur Alexis Charbonneau
- Madame Mélanie Lacoursière

Madame Maryse Allard, secrétaire-trésorière était présente.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Michel Bourassa, maire.

Rés. 94-05-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière, appuyée par monsieur Yves Robert et unanimement résolu, que l'ordre du jour soit adopté tel que lu, avec la mention que l'item « Varia » demeure ouvert et d'ajouter l'item 18.1 – Fondation Émergence-Proclamation de la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.

Rés. 95-05-2021

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ANTÉRIEURES

Il est proposé par madame Lorraine L. Lambert, appuyée par monsieur Pierre Picotte et unanimement résolu, que le conseil approuve les procès-verbaux des séances précédentes.

Déboursés du mois de avril 2021

Des chèques :	#20 815 à # 20 835	165 934.75 \$
Salaires :	#14 à #17	99 031.64 \$

Liste des comptes à payer :

Des chèques :	# 20 836 à # 20 910	128 984.65 \$
----------------------	----------------------------	----------------------

CERTIFICATION DES DISPONIBILITÉS DE FONDS

Je soussignée, secrétaire-trésorière, certifie par la présente, que des fonds sont disponibles pour les dépenses ci-dessus mentionnées.

Maryse Allard, secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Rés. 96-05-2021

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Frappier
Appuyé par monsieur Alexis Charbonneau
Et unanimement résolu :

- d'approuver les dépenses ci-dessus.

CORRESPONDANCE

M. Roger Jean Ass.des Riverains Lac Mon-Loisir	01-04-2021	Demande d'aide financière pour l'achat d'un équipement pour la coupe des nénuphars.
Office des personnes handicapées du Québec	07-04-2021	Lancement d'un autoformation en ligne pour mieux accueillir les personnes handicapées.
MAMH	07-04-2021	Saluez le travail des employés municipaux dans le contexte COVID-19.
Ministère de la Sécurité Publique	16-04-2021	Préparation aux feux de forêts 2021.
Mme Pierrette Ducharme	16-04-2021	Problèmes avec les chats errants.
Ministère des Transports	20-04-2021	Aide financière accordée de 3 362 705\$ réfection Rang Baril.
MMQ	20-04-2021	Avis de réclamation-bris des installations Hydro.
Mme Marguerite Blais Ministre responsable des Aînées et des Proches aidants	21-04-2021	Décerner officiellement le titre Municipalité amie des aînés.
Ministère de la Sécurité Publique	27-04-2021	Semaine de la sécurité civile du 2 au 8 mai 2021.
Fondation Émergence	29-04-2021	Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie 17 mai 2021.
M. Gilles Grenier	29-04-2021	Plainte – poussière chemin du Lac-à-la-Perchaude et demande pour repaver une partie de ce chemin.
MTQ	30-04-2021	Inspection des ponts situés sur le réseau municipal.



N° de résolution
ou annotation

Rés. 97-05-2021

DÉPÔT D'UNE NOUVELLE DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL

La secrétaire-trésorière prend acte du dépôt d'une nouvelle déclaration des intérêts pécuniaires par M. Alexis Charbonneau, conseiller au siège #5, à la suite d'un changement dans sa situation, tel qu'imposé par la loi sur les élections et les référendums, article 360.1.

AVIS DE MOTION

Monsieur le Conseiller Yves Robert donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance ultérieure, le règlement #439-2021 modifiant le règlement # 424-2018 sur la gestion contractuelle.

Un projet de règlement est aussi déposé.

APPROBATION DE LA NOUVELLE ENTENTE RÉGIONALE D'ENTRAIDE POUR LES INTERVENTIONS NÉCESSITANT LES PINCES DE DÉSINCARCÉRATION AVEC LES AUTRES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE MASKINONGÉ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts a adhéré à l'entente régionale d'entraide pour les interventions nécessitant les pinces de désincarcération, selon les dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes et des articles 569 et suivants du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE cette entente permet à chaque municipalité participante d'avoir accès à une équipe d'intervention en désincarcération formée et qualifiée, ainsi qu'aux outils requis pour ce type d'opération, et ce, aux coûts établis dans ladite entente;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Maskinongé a fait parvenir à la Municipalité un projet de nouvelle entente régionale d'entraide pour les interventions nécessitant les pinces de désincarcération;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle entente reflète les discussions tenues au comité de sécurité incendie et la table des maires de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle entente remplace et abroge la précédente;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière

Appuyée par madame Lorraine L. Lambert

Et unanimement résolu :

- que la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts approuve la nouvelle entente régionale d'entraide pour les interventions nécessitant les pinces de désincarcération avec les autres municipalités locales de la MRC de Maskinongé (Note : Ladite entente est datée du 1^{er} avril 2021);
- que le maire, monsieur Michel Bourassa et la directrice générale, madame Sylvie Clément soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts.



N° de résolution
ou annotation

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

DOSSIER : FOURNITURE ET ÉPANDAGE D'ABAT POUSSIÈRE

Jeudi le 29 avril 2021 à 11h00 a eu lieu l'ouverture des soumissions pour la fourniture et l'épandage de chlorure de calcium liquide.

(3) soumissions nous sont parvenues.

L'ouverture des soumissions est faite devant les personnes suivantes :

- Maryse Allard, secrétaire-trésorière
- Sylvie Clément, directrice générale
- Anabelle Rondeau, secrétaire réceptionniste

Les soumissions se lisent comme suit :

Soumissionnaire	Prix (au litre)	Prix soumis (taxes incluses)
Groupe Somavrac Inc.	0.2532\$/litre	43 667.50\$
Les Entreprises Bourget Inc.	0.3440\$/litre	59 327.10\$
Sel IceCat Inc.	0.2230\$/litre	38 459.14\$

Rés. 98-05-2021

ÉPANDAGE DE CHLORURE DE CALCIUM - ADJUDICATION DU CONTRAT

CONSIDÉRANT QU'il y a eu appel d'offres sur invitation;

CONSIDÉRANT QUE (3) soumissions ont été reçues;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Pierre Picotte
Appuyé par monsieur Jean-Pierre Frappier
Et unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat de fourniture et d'épandage de chlorure de calcium dans diverses rues de la municipalité à la compagnie Sel IceCat Inc, le plus bas soumissionnaire conforme au montant de 38 459.14\$ \$ (taxes incluses).

Rés. 99-05-2021

SIGNALISATION **ACHAT DE NOUVELLES PLAQUES TOPONYMIQUES (NOMS DE RUES)**

CONSIDÉRANT QU'il a été constaté que la signalisation actuelle des plaques toponymiques (noms de rues) doit être améliorée pour des fins de sécurité;

CONSIDÉRANT QUE les plaques toponymiques (noms de rues) de la municipalité ont besoin d'un rafraichissement;

CONSIDÉRANT QU'une proposition des coûts estimatifs reliés à ce projet a été reçue par la municipalité suite à une demande de prix;

Il est proposé par monsieur Alexis Charbonneau
Appuyé par monsieur Pierre Picotte



N° de résolution
ou annotation

- d'autoriser l'achat de nouvelles plaques toponymiques (noms de rues) de 9 pouces chez Spectralite/Signoplus, au 900, boul. de la Commune, Trois-Rivières, pour un montant de 28 190 \$ (taxes en sus) tel que soumis dans la proposition du 20 novembre 2020.

Monsieur le maire demande le vote.

Mesdames Mélanie Lacoursière et Lorraine L. Lambert ainsi que messieurs Yves Robert, Pierre Picotte et Alexis Charbonneau, votent pour l'adoption de la résolution.

Monsieur Jean-Pierre Frappier vote contre l'adoption de la résolution.

La résolution est adoptée à la majorité.

Rés. 100-05-2021

SIGNALISATION AFFICHES DES PARCS

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'identifier les différents parcs de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'une proposition d'affiches et des coûts reliés à celles-ci a été transmise à la municipalité par la compagnie Conception Graphitech Inc;

Il est proposé par monsieur Yves Robert
Appuyé par madame Lorraine L. Lambert
Et unanimement résolu

- d'autoriser l'acquisition d'affiches de parcs de la compagnie Conception Graphitech Inc. de Yamachiche pour un montant estimatif de 2 340\$ (taxes en sus).

Rés. 101-05-2021

MANDAT – ANALYSE GÉOTECHNIQUE-PROJET DE RÉFECTION DU RANG BARIL

CONSIDÉRANT QUE le projet de réfection du rang Baril bénéficiera d'une aide financière provenant du ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QUE pour les fins du projet, une étude géotechnique est requise;

CONSIDÉRANT la disponibilité des fournisseurs à réaliser cette étude rapidement afin de procéder à l'appel d'offres dans les meilleurs délais;

CONSIDÉRANT la demande de prix effectuée et obtenue par M. Adil Lahnichi, ingénieur de la MRC, responsable du projet;

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière
Appuyée par monsieur Pierre Picotte
Et unanimement résolu :

- d'octroyer le mandat à la firme EXP de Trois-Rivières afin de réaliser une étude géotechnique pour un montant global de 33 700 \$ (taxes en sus) selon l'offre de service du 29 avril 2021 (Réf : MRKC-999-21008153-PP) et que celui-ci s'engage à nous remettre son rapport final au plus tard le 11 juin 2021.



N° de résolution
ou annotation

Rés. 102-05-2021

**RÉSEAU DE SURVEILLANCE VOLONTAIRE DES LACS (RSVL) LAC ST-ALEXIS
ÉCHANTILLONNAGE 2021**

Il est proposé par monsieur Alexis Charbonneau
Appuyé par madame Lorraine L. Lambert
Et unanimement résolu :

- de participer au programme « Réseau de surveillance volontaire des lacs » (RSVL) du ministère de l'Environnement, concernant le Lac St-Alexis et d'en autoriser le coût au montant de 125\$;
- que monsieur le conseiller Jean-Pierre Frappier, soit la personne responsable à représenter la municipalité dans ce dossier.

Rés. 103-05-2021

**ASSOCIATION CANADIENNE DE LA SANTÉ MENTALE-PROCLAMATION
DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE DU 3 AU 9 MAI**

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 3 au 9 mai 2021;

Considérant que l'Association canadienne pour la santé mentale- Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 70 ans, invite cette année à parler des émotions que nous vivons tous;

Considérant que nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards avec la pandémie;

Considérant que les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec;

Considérant que les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier;

Considérant que la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

Considérant qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière
Appuyée par monsieur Pierre Picotte
Et unanimement résolu :

- que le Conseil Municipal de Saint-Alexis-des-Monts proclame la semaine du 3 au 9 mai 2021 Semaine de la santé mentale.



N° de résolution
ou annotation

Rés. 104-05-2021

FONDATION ÉMERGENCE - PROCLAMATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

CONSIDÉRANT QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes les autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai est la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est unanimement résolu de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

Rés. 105-05-2021

DEMANDE D'ALIÉNATION DE TERRAINS EN ZONE VERTE (PROJET PONT ALLARD - MTQ)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande d'aliénation de terres agricoles et qu'elle doit la transmettre à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

CONSIDÉRANT QUE la demande est réalisée par le MTQ dans le but de procéder au remplacement du Pont Allard (Route 349);

CONSIDÉRANT QUE ce pont permet le passage de la route 349, une route de juridiction provinciale;

Il est proposé par monsieur Yves Robert
Appuyé par madame Mélanie Lacoursière
Et unanimement résolu :

- que le Conseil Municipal appuie la demande faite à la CPTAQ par le ministère des Transports du Québec.



N° de résolution
ou annotation

Rés. 106-05-2021

CONTRAT DE LOCATION D'UNE IMPRIMANTE À PLAN POUR LE DÉPARTEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'UNBANISME

CONSIDÉRANT QUE le contrat de location de l'imprimante à plan utilisée par le département de l'aménagement et de l'urbanisme vient à échéance;

CONSIDÉRANT QUE le contrat de location a été négocié et est avantageux pour la municipalité;

Il est proposé par monsieur Alexis Charbonneau
Appuyé par madame Lorraine L. Lambert
Et unanimement résolu :

- d'autoriser le contrat de location d'une imprimante à plan pour une période de 60 mois avec la compagnie Docuflex de Trois-Rivières au montant de 232.60\$ par mois (taxes en sus) plus un montant de 1781.50\$ (taxes en sus) pour l'entretien annuel pièces et main-d'œuvre (pour trois ans).

Rés. 107-05-2021

NOMINATION AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME (CCU)

CONSIDÉRANT QU' un siège au comité consultatif en urbanisme (CCU) est devenu vacant;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire combler ce poste pour permettre un bon fonctionnement du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Robert
Appuyé par monsieur Jean-Pierre Frappier
Et unanimement résolu :

- de nommer M. Patrice Martel comme membre du comité consultatif en urbanisme (CCU).

Rés. 108-05-2021

DOSSIER : PRIORISATION DE DEUX DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES 500, RUE DOMINIC ET LE LOT 5 780 697 SUR LE BOULEVARD ALEXANDRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux demandes de dérogations mineures;

CONSIDÉRANT QUE les règles sanitaires occasionnées par la COVID-19 demande une priorisation des demandes par le conseil municipal afin de permettre une séance de consultation écrite;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Alexis Charbonneau
Appuyé par monsieur Yves Robert
Et unanimement résolu :

- de prioriser les demandes de dérogations mineures du 500 rue Dominic et du lot 5 780 697 sur le boulevard Alexandre.



N° de résolution
ou annotation

Rés. 109-05-2021

150^{ième} : PROJET SENTIERS DES GRANDS BÂTISSEURS - LUTRINS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire réaliser certains projets durables pour souligner le 150^e anniversaire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'une proposition des coûts estimatifs relié à certains travaux du projet des sentiers des Grands Bâtitisseurs a été transmise à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière
Appuyée par monsieur Pierre Picotte
Et unanimement résolu :

- d'octroyer un contrat d'achat de lutrins personnalisés qui seront installés dans les sentiers des Grands Bâtitisseurs, chez Conception Graphitech Inc. pour un montant estimatif de 11 969.16 \$ (taxes en sus) tel que soumis dans la proposition du 19 avril 2021 et que les sommes octroyées par Desjardins (Fonds Desjardins) soient utilisées pour financer ces dépenses.

Rés. 110-05-2021

150^{ième} : GRAVURE DES DALLES PERSONNALISÉES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité fête son 150^e anniversaire cette année et qu'un projet de dalles personnalisées sera présent au cœur du village (Préau Canadel/Place Desjardins);

CONSIDÉRANT QU'une proposition des coûts reliés à la gravure des dalles a été transmis à la municipalité par Monuments Boucher.;

Il est proposé par monsieur Yves Robert
Appuyé par madame Lorraine L. Lambert
Et unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat de gravure des dalles à la compagnie Monuments Boucher selon la répartition suivante :
 - Dalle individuelle : 50 \$ + taxes
 - Dalle familiale/OSBL : 75 \$ + taxes
 - Dalle corporative : 100 \$ + taxes
- et que les revenus de la vente de dalles ainsi que les sommes du surplus affecté au 150^{ième} soient utilisées pour financer ces dépenses.



N° de résolution
ou annotation

Rés. 111-05-2021

**150 ième : RÉPARATION DU LAMPADAIRE À L'ENTRÉE
DES SENTIERS DE LA MONTAGNE DES SŒURS**

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement des sentiers de la Montagne des Sœurs fait partie des projets du 150^{ième} anniversaire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'effectuer la réparation du lampadaire à l'entrée des sentiers;

CONSIDÉRANT QU'une proposition des coûts estimatifs reliés à ces travaux a été transmise à la municipalité;

Il est proposé par monsieur Pierre Picotte
Appuyé par monsieur Alexis Charbonneau
Et unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat de réparation du lampadaire à l'entrée des sentiers de la Montagne des Sœurs à la compagnie Lemteck Inc, pour un montant de 1 800\$ (taxes en sus) et que les sommes octroyées par Desjardins (Fonds Desjardins) soient utilisées pour financer ces dépenses.

Rés. 112-05-2021

150^{ième} : CHAUFFAGE D'APPOINT - PRÉAU

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire réaliser certains projets durables pour souligner le 150^e anniversaire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut procéder à l'ajout d'unités de chauffage au Préau;

CONSIDÉRANT QU'une analyse des coûts reliés à ce projet a été transmise à la municipalité;

Il est proposé par madame Lorraine L. Lambert
Appuyée par madame Mélanie Lacoursière
Et unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat d'ajout d'unités de chauffage du Préau à la compagnie Lemteck Inc. pour un montant estimatif de 8 900\$ (taxes en sus) et que les sommes octroyées par Desjardins (Fonds Desjardins) soient utilisées pour financer ces dépenses.

Rés. 113-05-2021

**150 ième : PROJET D'AMÉNAGEMENT DES SENTIERS DES GRANDS BÂTISSEURS
BOLLARDS LUMINEUX**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'installation de bollards lumineux dans les sentiers des Grands Bâtisseurs;

CONSIDÉRANT QU'une proposition des coûts estimatifs relié à ces travaux a été transmise à la municipalité;



N° de résolution
ou annotation

Rés. 114-05-2021

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Robert
Appuyé par monsieur Jean-Pierre Frappier
Et unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat d'installation de cinq bollards lumineux dans les sentiers des Grands Bâisseurs à la compagnie Lemteck Inc. pour un montant estimatif de 11 120,52\$ (taxes en sus) tel que soumis dans la proposition du 2 avril 2021 et que les sommes octroyées par la Caisse populaire Desjardins de Saint-Alexis-des-Monts soient utilisées pour financer ces dépenses.

150^{ième} : ÉLECTRIFICATION DU QUAI TERRASSE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire réaliser certains projets durables pour souligner le 150^e anniversaire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le projet de quai terrasse nécessite l'installation de matériel lié à son électrification;

CONSIDÉRANT QU'une analyse des coûts reliés à ce projet a été transmise à la municipalité;

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière
Appuyée par monsieur Alexis Charbonneau
Et unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat d'installation du matériel lié à l'électrification du quai terrasse à la compagnie Lemteck Inc. pour un montant de 4 414,56\$ (taxes en sus) tel que soumis dans la proposition du 2 avril 2021 et que les sommes octroyées par Desjardins (Fonds Desjardins) soient utilisées pour financer ces dépenses.

Rés. 115-05-2021

150^{ième} : PROJET : AFFICHAGE PLACE DESJARDINS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire réaliser certains projets durables pour souligner le 150^e anniversaire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à certaines demandes de prix dans le cadre de la réalisation du projet d'affichage à la Place Desjardins;

CONSIDÉRANT QU'une proposition des coûts estimatifs reliés au projet a été transmise à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Robert
Appuyé par madame Lorraine L. Lambert
Et unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat d'achat d'affiches pour la Place Desjardins à la compagnie Conception Graphitech Inc. pour un montant de 4 580\$ (taxes en sus) et que les sommes octroyées par Desjardins (Fonds Desjardins) soient utilisées pour financer ces dépenses.



N° de résolution
ou annotation

Rés. 116-05-2021

**ADOPTION DE LA POLITIQUE DE LOCATION
DES TERRAINS SPORTIFS EXTÉRIEURS EN CONTEXTE COVID-19**

CONSIDÉRANT la situation sanitaire occasionnée par la COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE le service des loisirs de la municipalité désire mettre en place une politique de location des terrains sportifs extérieurs en situation de COVID-19;

Il est proposé par madame Lorraine L. Lambert
Appuyée par monsieur Alexis Charbonneau
Et unanimement résolu :

- d'adopter la politique de location des terrains sportifs extérieurs en situation de COVID-19. Il est de plus entendu que cette politique sera revisitée pour la période post COVID-19.

Rés. 117-05-2021

**CLUB ÂGE D'OR DE ST-ALEXIS-DES-MONTS
DEMANDE DE COOPÉRATION FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu une demande de coopération financière de la part de l'organisme de l'Âge d'Or de St-Alexis-des-Monts à la suite de travaux effectués au 31 rue Saint-Olivier;

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière
Appuyée par monsieur Pierre Picotte
Et unanimement résolu :

- d'octroyer une aide financière non-récurrente au montant de 1500.08\$ à l'organisme du Club de l'Âge d'Or de St-Alexis-des-Monts en remboursement desdits travaux.

Rés. 118-05-2021

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Lorraine L. Lambert et unanimement résolu, que l'assemblée soit levée.

Maire

Secrétaire-Trésorière

« Je, Michel Bourassa, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».